

Conditions générales de vente M² Sites — Création de sites internet et prestations associées (v2.0)

Oct 27, 2026 · @Mathys

Conditions générales de vente — Version 2.0, en vigueur à compter du 1er novembre 2026

M² Sites — Mathys Marescassier, entrepreneur individuel, activité libérale non réglementée sous le régime de la micro-entreprise, immatriculé au Registre national des entreprises (RNE) — SIREN 102 865 037, SIRET 102 865 037 00018, code APE 6201Z — 3 rue Chateaubriand, 24100 Bergerac — contact@m2-sites.fr — 07 43 15 65 10 — <https://m2-sites.fr>. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») régissent les prestations de conception et de création de sites internet, d'hébergement, de maintenance et de services associés fournies par M² Sites (le « Prestataire ») à ses clients professionnels (le « Client »). Elles s'appliquent à toute commande, à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment les conditions générales d'achat du Client. Les prestations d'abonnement à l'application M² Gestion font l'objet de conditions distinctes.

Article 1 — Définitions

- **Devis** : document établi par le Prestataire décrivant les prestations, leur prix et leur calendrier ; une fois accepté, il forme avec les CGV le contrat.
- **Site** : le site internet conçu et développé pour le Client selon le Devis.
- **Livrables** : le Site mis en ligne, ses contenus produits par le Prestataire et, sur demande, son code source.
- **Services tiers** : les services d'hébergement, de base de données, d'envoi d'e-mails, de nom de domaine ou de paiement utilisés pour le Site (article 16).
- **Maintenance** : le forfait annuel d'hébergement et de maintenance décrit à l'article 17.
- **Recette** : la vérification par le Client de la conformité du Site au Devis, constatée par un procès-verbal.

Article 2 — Objet et champ d'application

Les CGV définissent les droits et obligations des parties pour toute prestation commandée au Prestataire. Elles s'adressent exclusivement à des clients agissant à des fins professionnelles ; le Client le déclare en acceptant le Devis.

Article 3 — Acceptation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant d'accepter le Devis. L'acceptation du Devis (signature, mention « bon pour accord » ou acceptation écrite par e-mail) emporte acceptation sans réserve des CGV dans leur version en vigueur à cette date, version jointe au Devis et consultable sur <https://m2-sites.fr/cgv>.

Article 4 — Prestations

4.1 Création de sites internet : conception graphique et développement sur mesure de sites vitrines, avec ou sans espace d'administration permettant au Client de gérer lui-même certains contenus (carte, horaires, annonces, réservations). Le Site est livré responsive, optimisé pour le référencement local et pour la performance, et déployé sur l'infrastructure décrite à l'article 16.

4.2 Hébergement et maintenance : forfait annuel décrit à l'article 17.

4.3 Prestations complémentaires : rédaction de contenus, photographies, référencement avancé, formation, évolutions du Site après livraison, intégration d'un paiement en ligne. Elles font l'objet d'un Devis ou d'un avenant distinct.

4.4 Le périmètre exact de chaque prestation est celui du Devis. Ce qui n'y figure pas n'est pas compris.

Article 5 — Devis et commande

5.1 Le Devis est gratuit et valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

5.2 La commande est ferme à la réception cumulative, par le Prestataire : (a) du Devis accepté par le Client ; (b) de l'acompte prévu à l'article 8 ; (c) des éléments nécessaires au démarrage listés au Devis (textes, images, logo, accès aux services existants). Le délai d'exécution ne court qu'à partir de cette date.

5.3 Toute modification du périmètre demandée par le Client après la commande fait l'objet d'un avenant chiffré, accepté par écrit avant exécution. Le Prestataire peut refuser une modification qui compromettrait la cohérence, la performance ou la sécurité du Site.

5.4 Le Prestataire peut refuser une commande dont l'objet serait illicite, contraire à ses valeurs ou techniquement irréalisable dans les conditions demandées.

Article 6 — Délais

6.1 Les délais indiqués au Devis sont des délais estimatifs, exprimés en jours ouvrés à compter de la commande ferme (article 5.2).

6.2 Ils sont suspendus de plein droit, sans indemnité, pendant tout retard du Client à fournir les éléments demandés ou à valider une étape, pendant l'instruction d'une demande de modification, en cas de force majeure (article 21) et en cas d'indisponibilité prolongée d'un Service tiers.

6.3 Le dépassement d'un délai estimatif n'ouvre droit ni à indemnité ni à annulation, sauf retard de plus de 60 jours ouvrés imputable au seul Prestataire, auquel cas le Client peut résilier dans les conditions de l'article 22.2.

Article 7 — Prix

7.1 Les prix sont exprimés en euros, nets de TVA : le Prestataire bénéficie de la franchise en base de TVA (article 293 B du Code général des impôts) et la mention correspondante figure sur chaque facture. Si le Prestataire devenait assujetti à la TVA, celle-ci s'ajouterait aux prix des Devis acceptés après la date du changement de régime, et à ceux-là seulement.

7.2 Les prix du Devis sont fermes pendant sa durée de validité et pour toute la durée du projet, sauf avenant.

7.3 Les prestations hors Devis sont facturées au tarif horaire en vigueur, 55 € nets de TVA par heure, par tranche de 30 minutes, après accord écrit du Client, ou par Devis complémentaire.

Article 8 — Paiement

8.1 Sauf échéancier différent écrit au Devis, le prix se règle en deux fois : **40 % à la commande**, à titre d'acompte, et **60 % à la livraison**, avant la mise en ligne définitive du Site. Pour un projet de plus de 3 000 €, le Devis peut prévoir une échéance intermédiaire à la validation de la maquette.

8.2 Le forfait annuel d'hébergement et de maintenance (article 17) se règle d'avance, à la mise en ligne puis à chaque date anniversaire.

8.3 Les règlements s'effectuent par virement bancaire sur le compte indiqué au Devis et sur la facture. Les factures sont payables à réception, et au plus tard 30 jours après leur date d'émission. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

8.4 Une facture est émise à chaque échéance et transmise par voie électronique à l'adresse indiquée par le Client.

Article 9 — Retard de paiement

9.1 Toute somme non payée à l'échéance porte, de plein droit et sans mise en demeure, des pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, et donne lieu à l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € prévue aux articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire sur justificatifs.

9.2 En cas de non-paiement d'une échéance, le Prestataire peut suspendre toute prestation en cours, différer la mise en ligne ou suspendre l'hébergement du Site huit jours après un rappel resté sans effet, jusqu'au règlement intégral. Cette suspension n'est pas une résiliation et ne donne lieu à aucune indemnité.

9.3 En cas de paiement échelonné, le non-paiement d'une seule échéance rend exigible le solde total des sommes dues.

Article 10 — Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à réaliser les prestations avec le soin d'un professionnel diligent, selon les règles de l'art et le Devis ; à tenir le Client informé de l'avancement ; à livrer un Site fonctionnel, responsive, sécurisé (HTTPS) et performant selon les critères du Devis ; à respecter la confidentialité des informations du Client (article 19) ; et à conseiller le Client sur les choix techniques et éditoriaux qui relèvent de sa compétence. Il est tenu d'une obligation de moyens.

Article 11 — Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir, dans les délais convenus, des contenus complets, exacts et libres de droits ; à désigner un interlocuteur unique habilité à valider les étapes ; à répondre aux demandes de validation sous sept jours ouvrés ; à régler les factures aux échéances ; à garantir que le Site et ses contenus respectent la loi (publicité, mentions obligatoires de son activité, droits des tiers) ; et à conserver confidentiels les identifiants qui lui sont remis. Le Client est seul responsable des contenus qu'il publie ou fait publier.

Article 12 — Validation et livraison

12.1 Chaque étape (maquette, version de recette) est soumise à la validation écrite du Client. À défaut d'observations écrites sous sept jours ouvrés, l'étape est réputée validée.

12.2 La livraison est constituée par la mise en ligne du Site et la remise des accès prévus au Devis. Elle est constatée par un procès-verbal de recette signé par le Client, ou, à défaut de signature et d'observations écrites sous sept jours ouvrés après la mise en ligne, par l'utilisation du Site, qui vaut acceptation.

12.3 Les réserves éventuelles sont listées au procès-verbal ; le Prestataire les lève dans un délai raisonnable, sans que leur existence ne suspende le paiement du solde dès lors qu'elles ne font pas obstacle à l'usage normal du Site.

Article 13 — Garantie

13.1 Pendant 30 jours à compter de la livraison, le Prestataire corrige gratuitement tout défaut de conformité au Devis et toute anomalie technique signalée par écrit.

13.2 Sont exclus de la garantie : les demandes d'évolution ou de modification non prévues au Devis ; les anomalies dues à une intervention du Client ou d'un tiers sur le Site ou ses comptes ; les incidents imputables aux Services tiers ; les modifications de contenu ; les incompatibilités avec des navigateurs ou appareils obsolètes.

13.3 Au-delà de la garantie, les interventions relèvent du forfait de maintenance (article 17) ou sont facturées au tarif horaire.

Article 14 — Propriété intellectuelle

14.1 **Cession des droits sur le Site.** Sous réserve du paiement intégral du prix, le Prestataire cède au Client les droits patrimoniaux (reproduction, représentation, adaptation, exploitation) sur les éléments créés spécifiquement pour le Site : code développé pour le projet, mise en page, graphismes et contenus produits par le Prestataire. La cession vaut pour toute la durée des droits, pour le monde entier et pour l'exploitation du Site et de ses déclinaisons. Jusqu'au paiement intégral, le Client dispose d'un simple droit d'usage du Site mis en ligne.

14.2 **Remise du code source.** Le Site est livré mis en ligne et exploité sur l'infrastructure décrite à l'article 16. Le code source n'est pas remis d'office : il est transmis au Client, sous forme d'archive du dépôt avec une notice de mise en route, **sur demande écrite**, dans les quinze jours ouvrés, sans frais si le prix est intégralement payé. Le Client peut ensuite l'exploiter, le modifier ou le faire héberger où il l'entend.

14.3 **Ce qui reste au Prestataire.** Sont exclus de la cession et restent la propriété du Prestataire : son savoir-faire, ses méthodes, ses composants, bibliothèques et modèles réutilisables, son système de design, ses animations et ses outils de production, ainsi que l'application M² Gestion, régie par ses propres conditions. Le Prestataire peut les réutiliser librement pour d'autres clients ; le Client ne peut les extraire du Site pour les exploiter séparément.

14.4 **Composants tiers.** Les logiciels libres et services tiers intégrés au Site (notamment React, Vite, Tailwind CSS, Astro, bibliothèques et polices) restent soumis à leurs licences propres, que le Client s'engage à respecter.

14.5 Contenus du Client. Les textes, images, logos, vidéos et données fournis par le Client restent sa propriété. Il garantit détenir les droits nécessaires à leur usage sur le Site et garantit le Prestataire contre toute réclamation de tiers à ce titre.

Article 15 — Référence commerciale

15.1 Le Client accepte, par une case prévue sur le Devis, que le Prestataire cite son nom, son logo et le Site dans ses références (site m2-sites.fr, supports commerciaux), avec une description de la prestation et des captures d'écran, et qu'une mention discrète « Site créé par M² Sites » avec lien figure en pied de page du Site.

15.2 Le Client peut retirer son accord à tout moment par écrit : sans frais s'il le fait avant la livraison, moyennant un forfait de 150 € nets de TVA après la livraison pour la suppression de la mention en pied de page. Le retrait des références en ligne est effectué sous quinze jours ouvrés sans frais.

Article 16 — Infrastructure et services tiers

16.1 Services exploités par le Prestataire. Sauf mention contraire au Devis, le Site est hébergé et exploité sur les comptes professionnels du Prestataire auprès de services tiers : hébergement et diffusion (Netlify), base de données, authentification et stockage (Supabase, données hébergées dans l'Union européenne), envoi d'e-mails (Resend). Le Prestataire choisit ces services, les configure, les surveille et peut les remplacer par des services équivalents en informant le Client.

16.2 Services au nom du Client. Le nom de domaine, la messagerie professionnelle et, le cas échéant, le compte de paiement en ligne sont souscrits et payés au nom du Client, qui en est seul titulaire. Le Prestataire peut l'accompagner dans leur création et les configurer, sans jamais en devenir titulaire.

16.3 Transparence. Sur demande écrite, le Prestataire communique sous quinze jours ouvrés la liste des services utilisés, les identifiants publics du projet et, si le Client le souhaite, un accès en lecture aux tableaux de bord. Les clés secrètes ne sont pas communiquées hors transfert.

16.4 Transfert. À la fin du forfait de maintenance, ou à tout moment sur demande écrite, le Prestataire transfère le Site et ses données vers les comptes créés par le Client auprès des mêmes services ou de services équivalents, dans les quinze jours ouvrés suivant la réception des accès, moyennant un forfait de transfert de 450 € nets de TVA. Le transfert comprend le code, les données, la configuration et une notice ; il est gratuit si la fin du forfait résulte d'un manquement du Prestataire. Après transfert, le Prestataire n'est plus responsable de l'exploitation du Site.

Article 17 — Hébergement et maintenance

17.1 Objet. Le forfait annuel « Hébergement & maintenance » comprend : l'hébergement du Site sur l'infrastructure de l'article 16, les certificats de sécurité, les sauvegardes, la surveillance de disponibilité, les mises à jour techniques et de sécurité, la correction des anomalies, le support par e-mail et téléphone aux heures ouvrées, et de petites modifications de contenu dans la limite de deux heures par an.

17.2 Seuils d'usage inclus. 100 Go de bande passante par mois, 50 000 requêtes de base de données par jour, 3 000 e-mails par mois. Un dépassement durable fait l'objet d'une proposition écrite d'ajustement avant toute facturation complémentaire ; les frais réels des services tiers sont refacturés au coût, sur justificatifs.

17.3 Prix et durée. Le prix figure au Devis. Le forfait est conclu pour un an à compter de la mise en ligne, payable d'avance, et reconduit tacitement par périodes d'un an. Chaque partie peut y mettre fin à l'échéance, par écrit, avec un préavis de 30 jours. Le Client est informé par e-mail de l'échéance et du prix de reconduction au moins 45 jours avant.

17.4 Sans forfait. Si le Client ne souscrit pas le forfait, ou y met fin, le Site est transféré sur ses propres comptes dans les conditions de l'article 16.4 ; le Prestataire n'est tenu à aucune intervention au-delà de la garantie de l'article 13.

17.5 Ne sont pas compris : les évolutions fonctionnelles, les refontes, la production de nouveaux contenus, les interventions rendues nécessaires par une modification du Client ou d'un tiers, et le support au-delà des heures ouvrées. Elles relèvent d'un Devis ou du tarif horaire.

Article 18 — Données personnelles

18.1 Pour les données que le Client collecte via son Site (formulaires, réservations, comptes), le Client est responsable du traitement et le Prestataire son sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD. Un accord de sous-traitance (DPA) est joint au Devis dès que le Site collecte des données personnelles ; il précise les traitements, les sous-traitants ultérieurs, les mesures de sécurité et les conditions de restitution.

18.2 Le Prestataire livre le Site avec des mentions légales, une politique de confidentialité et, si nécessaire, une information sur les cookies, rédigées à partir des informations fournies par le Client, qui reste responsable de leur exactitude et de leur mise à jour.

18.3 Pour les données du Client lui-même (contacts, facturation), le Prestataire est responsable du traitement ; sa politique de confidentialité est disponible sur m2-sites.fr.

Article 19 — Confidentialité

Chaque partie garde confidentielles les informations non publiques de l'autre dont elle a connaissance à l'occasion du contrat (données commerciales, accès, méthodes, prix), pendant le contrat et trois ans après. Ne sont pas confidentielles les informations publiques, déjà connues de la partie qui les reçoit, ou qu'elle doit communiquer en vertu de la loi.

Article 20 — Responsabilité

20.1 La responsabilité du Prestataire, toutes causes confondues, est limitée au montant effectivement payé par le Client au titre du Devis concerné au cours des douze mois précédant le fait générateur.

20.2 Le Prestataire ne répond pas des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, de clientèle, d'image ou de données), des incidents imputables aux Services tiers, de l'usage non conforme du Site, des contenus publiés par le Client, ni des conséquences d'un retard du Client.

20.3 Le Prestataire déclare être couvert par une assurance de responsabilité civile professionnelle, dont l'attestation est fournie sur demande.

Article 21 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement dû à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, y compris une panne majeure d'un Service tiers ou du réseau. La partie empêchée prévient l'autre sans délai. Si l'empêchement dure plus de 60 jours, chacune peut résilier le contrat sans indemnité, les prestations réalisées restant dues.

Article 22 — Résiliation

22.1 **Pour manquement.** En cas de manquement grave de l'une des parties, l'autre peut résilier le contrat trente jours après une mise en demeure écrite (lettre recommandée ou e-mail avec accusé de réception) restée sans effet.

22.2 **Par le Client avant livraison.** Le Client peut mettre fin au projet par écrit. L'acompte reste acquis au Prestataire ; le travail réalisé au-delà de l'acompte est facturé au tarif horaire ; les éléments réalisés sont remis au Client après paiement. Si la résiliation est due à un retard de plus de 60 jours ouvrés imputable au seul Prestataire (article 6.3), le Client est remboursé des sommes versées pour les prestations non réalisées.

22.3 **Forfait de maintenance.** Il prend fin dans les conditions de l'article 17.3 ; le Site est alors transféré selon l'article 16.4.

22.4 Effets. La fin du contrat ne remet pas en cause la cession des droits acquise par le paiement intégral, ni les obligations de confidentialité et de paiement des sommes dues.

Article 23 — Modification des CGV

Le Prestataire peut modifier les CGV. La version applicable à un Devis est celle en vigueur à la date de son acceptation. Pour un forfait de maintenance en cours, une nouvelle version est notifiée par e-mail au moins 30 jours avant son application ; le Client peut, dans ce délai, mettre fin au forfait sans frais s'il la refuse. Les versions antérieures sont conservées et communiquées sur demande.

Article 24 — Litiges

En cas de différend, les parties recherchent d'abord une solution amiable et s'engagent à se rencontrer ou à échanger par écrit dans les trente jours de la demande de l'une d'elles. À défaut d'accord, le litige relève des tribunaux compétents du ressort du siège du Prestataire, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Le droit français s'applique.

Article 25 — Dispositions diverses

25.1 Si une clause des CGV est jugée nulle, les autres restent applicables et la clause est remplacée par une disposition valide d'effet équivalent.

25.2 Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir d'un manquement ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ensuite.

25.3 Les parties conviennent que les échanges par e-mail aux adresses indiquées au Devis font preuve entre elles, y compris pour les validations et les notifications prévues aux CGV.

25.4 Le Prestataire peut sous-traiter une partie des prestations à un professionnel qu'il a choisi, en restant seul responsable vis-à-vis du Client.

Annexe — Mention d'acceptation à reporter sur chaque devis

À placer au bas de chaque devis, au-dessus de la signature :

J'ai pris connaissance des Conditions générales de vente M² Sites — version 2.0 du 1er novembre 2026 — jointes au présent devis et disponibles sur <https://m2-sites.fr/cgv>, et je les accepte sans réserve. J'agis à des fins professionnelles.

☐ J'autorise M² Sites à citer mon établissement et le site réalisé dans ses références, et à faire figurer la mention « Site créé par M² Sites » en pied de page (article 15).

Date, nom, qualité du signataire et signature, précédés de la mention « Bon pour accord ».

Lorsque le site collectera des données personnelles (formulaire, réservations, comptes), l'accord de sous-traitance (DPA) est joint au devis et signé en même temps.